



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Discussions autour des APC : un écran de fumée pour tenter de faire oublier le projet d'évaluation des enseignants ?

Depuis plusieurs semaines, la Ministre de l'Education nationale prétend, avec la mise en œuvre du non-protocole PPCR, à imposer aux enseignants contre leur gré, un système d'évaluation comparable à celui que M.Chatel voulait mettre en place en 2012 et qui aboutit à une individualisation de la gestion de la carrière et à une destruction des garanties collectives en matière de promotion et de mutation.

Cependant, selon des « sources bien informées », la ministre annoncerait l'ouverture de discussions avec les syndicats pour redéfinir l'utilisation du temps octroyé actuellement aux APC. Cette annonce est présentée comme une grande victoire syndicale par certains. Mais ne s'agit-il pas au contraire d'un écran de fumée pour tenter de faire oublier l'essentiel : le projet de décret sur l'évaluation des enseignants ?

A cette occasion, le SNUDI-FO rappelle que les PE ne veulent ni des APC, ni des rythmes scolaires !

La réforme des rythmes scolaires est rejetée par la grande majorité des enseignants et des parents. Tous déplorent que, bien loin des déclarations lénifiantes sur le bien-être des enfants, la mise en place des activités périscolaires correspond en fait à une recherche d'économies budgétaires et à la volonté de créer la confusion scolaire/périscolaire nuisible au respect du statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants.

La mise en place des APC contenues dans le décret sur les rythmes scolaires, non seulement ne répond pas aux nécessités, mais conduit à des désorganisations horaires. En outre, elles se substituent à des missions qui relèvent de l'enseignement spécialisé (ASH) également victimes, au nom de l'inclusion scolaire, des restrictions budgétaires drastiques.

Ni APC, ni temps supplémentaire de réunion

Pour le SNUDI-FO, il n'est pas question que le temps des APC soit reconverti en temps supplémentaire de réunions pour développer « le travail en équipe, comme les multiples partenariats éducatifs ou médico-sociaux et un lien renforcé avec les familles ».

Un tel processus aggraverait la forfaitisation des horaires de service en cours, initiée avec le nouveau décret sur les Obligations Réglementaires de Service. Il accentuerait davantage encore la mise sous tutelle des PE par les divers partenaires et en particulier les municipalités et alourdirait encore le temps de service.

Les PE veulent rester fonctionnaires d'Etat avec les garanties collectives menacées par le projet d'évaluation

Le SNUDI-FO dénonce cette dégradation des conditions de travail qui découle de la loi de refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires. Dans ce cadre, l'évaluation des PE sur « leur coopération avec les partenaires de l'école » dans le cadre du PEt ne peut qu'aggraver la tutelle des enseignants par les élus politiques. Un tel dispositif prépare le transfert de la gestion de l'école et des personnels aux collectivités locales. Elle aboutit dans les faits à substituer aux enseignants, des personnels communaux, souvent en grande précarité, dont les conditions de travail sont sans cesse détériorées.

APC, Rythmes scolaires, évaluation : tout est lié : assez d'attaque contre nos garanties statutaires

Dans ces conditions, le SNUDI FO met en garde les collègues sur l'opération d'enfumage qui consisterait à discourir sur l'APC pour occulter l'essentiel : l'évaluation des enseignants, l'individualisation et les restrictions financières sur les rémunérations des fonctionnaires, la remise en cause statutaire pour les enseignants du 1^{er} degré.

Pour le SNUDI-FO, l'heure est à l'action pour commune pour obtenir l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation.

SIGNEZ et FAITES SIGNER LA PETITION

<https://www.change.org/p/najat-vallaud-belkacem-retrait-du-projet-de-r%C3%A9forme-de-l-%C3%A9valuation-des-enseignants>